



## NIVEAU 2

RÉFÉRENT VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE  
EN ÉTABLISSEMENT

---

IFCA Pyrénées



## RÉFÉRENT VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE EN ÉTABLISSEMENT



- **Tarif :** Sur devis
- **Durée :** 2 jours, 14 heures (ces journées peuvent être consécutives ou non, distancées de 15 jours 3 semaines maximum)
- **Lieu :** En extra
- **Formateur :** Intervenant IFCA
- **Public :** Professionnels, partenaires, personnes en situation de handicap et familles
- **Prérequis :** Avoir suivi la formation respect de la vie affective, intime et sexuelle
- **Délai d'accès :** 1 mois



### Objectifs Pédagogiques

#### Objectif général :

- Devenir référent Vie Intime Affective et Sexuelle en établissement

#### Objectifs opérationnels :

- Renforcer les compétences spécifiques du référent
- Clarifier son rôle et ses responsabilités au sein de l'équipe
- Outiller les professionnels pour coordonner et soutenir les actions liées à la VAIS
- Construire des pistes concrètes pour l'écriture et la mise en œuvre d'un projet institutionnel
- Connaître et maîtriser le cadre légal et réglementaire (dont la circulaire de juillet 2021)



### Compétences attendues

- Connaître et maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la vie intime, affective et sexuelle dans les établissements
- Clarifier son rôle de référent et ses responsabilités au sein de l'équipe
- Adopter une posture professionnelle éthique et bienveillante dans l'accompagnement
- Coordonner et animer des actions auprès des professionnels, des familles et des partenaires
- Construire et piloter un projet institutionnel VAIS, de sa conception à son évaluation
- Soutenir les équipes dans les situations complexes liées à la vie affective et sexuelle
- Favoriser le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de l'accompagnement



## Déroulement

### ◇ 1ère journée matin 9h – 12h30 :

- Accueil des participants
- Présentation de la journée, tour de table
- Recueil des attentes et des besoins des stagiaires
- Retour sur la formation de base : ce qui a été retenu, questions en suspens
- Attentes et représentations autour du rôle de référent

*Pause de 10h30 - 10h45*

### Le cadre légal et réglementaire :

- Rappel des droits fondamentaux : Convention de l'ONU (CDPH), loi 2002-2
- Circulaire interministérielle de juillet 2021 : obligations pour les ESMS, rôle des directions et des référents
- Distinction éducation à la santé / accompagnement au soin / prévention des violences

### Atelier pratique :

- Étude de cas → identifier dans quelle mesure le cadre légal éclaire la posture professionnelle (ex. consentement, protection, droits)

### ◇ 1ère journée après-midi 13h30 – 17h :

### Le rôle du référent VAIS :

- Définition : relais, coordinateur, garant du projet, appui pour l'équipe
- Posture professionnelle : neutralité bienveillante, cadre éthique
- Limites du rôle (ce qui relève du référent / ce qui relève du soin ou de la direction)

*Pause de 15h30 - 15h45*

### Les actions auprès des différents acteurs :

- **Avec les professionnels** : formation interne, veille documentaire, soutien dans les situations délicates
- **Avec les familles** : espaces de dialogue, information, médiation
- **Avec les partenaires** : réseau, ressources extérieures, relais spécialisés

### Atelier pratique :

- Travail en sous-groupes : élaboration de fiches-actions par public cible (pros / familles / partenaires)
- Restitution et mutualisation



◇ **2ème journée matin 9h – 12h30 :**

**Construire un projet institutionnel :**

- Pourquoi un projet ? (cadre légal, cohérence, responsabilité)
- Les étapes : diagnostic, objectifs, plan d'actions, évaluation
- Définir des outils partagés : charte, protocoles, supports pédagogiques

*Pause de 10h30 - 10h45*

**Atelier pratique :**

- Écriture collective d'un **plan d'action type** pour un ESMS, avec priorisation (grille de priorisation)

◇ **2ème journée après-midi 13h30 – 17h :**

**Coordination et suivi dans le temps :**

- Méthodes de suivi et d'évaluation
- Garantir la pérennité du projet : réunions, supervision, ajustements annuels
- Importance de la transversalité et de la cohérence interprofessionnelle

**Atelier pratique :**

- Simulation d'une réunion de coordination : rôle du référent pour animer le groupe, clarifier les rôles, gérer les divergences

*Pause de 15h30 - 15h45*

**Conclusion et perspectives :**

- Tour de table : points clés retenus
- Projection : comment chacun se voit dans son rôle de référent ?
- Présentation de la possibilité de **suivi annuel (2 jours/an)** pour renforcer les acquis



## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

- Évaluer des besoins spécifiques pour les participants par le référent handicap IFCA en amont de la formation
- Adapter les supports numériques et modifier les méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins des personnes
- Former les intervenants à accompagner efficacement les participants
- Communiquer de manière concise sur les mesures prises pour les personnes en situation d'handicap
- Effectuer une évaluation continue de l'accessibilité afin d'apporter des ajustements si nécessaire

## **Méthodes pédagogiques**

- Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- Échanges dynamiques à partir de situations professionnelles amenées par les participants(e)s
- Support pédagogique remis aux stagiaires (par voie électronique)

## **Modalités d'évaluation**

- Quiz au début et à la fin de la formation pour évaluer les connaissances acquises
- Évaluation en direct par l'organisation d'une session de pratique où les stagiaires seront évalués sur leur performance en temps réel
- Évaluation écrite en ligne via des questionnaires

IFCA Pyrénées

Karine Levy

☎ 07 86 70 70 42

✉ [karine.levy@ifcapyrenees.fr](mailto:karine.levy@ifcapyrenees.fr)

Élodie Villacampa

☎ 06 78 73 46 25

✉ [administration@ifcapyrenees.fr](mailto:administration@ifcapyrenees.fr)

